



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-56059>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 26-56059

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-45607

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Université d'aix marseille

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13001533200013

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : AMU41-2026 - Réhabilitation de la maison du Méridien site du Leverrier

Code CPV principal - Descripteur principal : 85312500

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet les travaux l'opération de la réhabilitation de la maison du Méridien site du Leverrier.

Critères d'attribution : Critère 1 : Valeur technique de l'offre (sur 60 points) Sous critère n°1 – Méthodologie prévue pour la bonne réalisation des ouvrages. Pondération (25 points). Sous critère n°2 – Qualité de l'encadrement affecté au chantier. Pondération (15 points) Sous-critère n°3 - Dispositions prévues pour le respect des délais vis-à-vis du calendrier enveloppe. Pondération (10 points) Sous-critère n°4 – Méthodologie de prise en charge, tri, traçage et traitements des déchets produits sur le chantier en vue de limiter l'impact environnemental. Pondération (10 points) Ce critère est apprécié au vu du cadre de mémoire technique remis par le candidat conformément à ce qui est demandé dans le règlement de la consultation (cf. article 8.2). Critère 2 : Prix des prestations (sur 40 points) Le montant pris en compte est le montant total indiqué sur la DPGF pour chaque lot.

Section 4 - Informations rectificatives

- Afin de vous permettre de prendre en compte dans votre offre des modifications apportées au dossier de consultation, je vous informe du nouveau calendrier de procédure : Nouvelle date après modification : Nouvelle Date limite de réception des plis : 02/07/2026 à 16 :30 :00
Nouvelle Date limite des candidats pour poser des questions sur la plate-forme PLACE : 17/06 /2026 Nouvelle Date limite de publication et de communication des réponses par l'administration sur PLACE : 24/06/2026 Nouvelle Date limite de l'administration pour apporter des modifications au dossier de consultation sur PLACE : 24/06/2026 Récapitulatif des documents modifiés du dossier de consultation -RC (date limite de réception des plis et article 3, date limite des candidats pour poser des questions sur la plate-forme PLACE / date limite de publication des réponses aux questions par l'administration sur PLACE / date limite pour l'administration pour apporter des modifications au dossier de consultation sur PLACE). - Ajout des DC1, DC2 et DC4 dans le DCE sur PLACE.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/06/2026